'a l'examen de : annoga's nol une

A Cahors, bureau du Journal, 19200.) chez A. LAYTOU, imprimeur,
ou en lui adressant franco un mandat
sur la poste.

PRIX DE L'ABONNEMENT:

LOT, AVEYRON, CANTAL, CORRÈZE, DORDOGNE, LOT ET-GARONNE, TARN-ET-GARONNE:

Un an, 20 fr.; Six mois, 17 fr. and muroquaring I some on 0 or spiged sous de

DAT JOURS.

8 Dim ..

9 Lundi

Six mois...... 9 fr.
Trois mois...... 5, fr.

Autres départements: 11 de la composition de la composit

en e me, no 18 he e de ntalemb 5 et e parées a L

ANNONCES.

à Cahors, au bureau du Journalt rue de la Mairie, 6, et se paien, d'avance.

Les Lettres ou paquets non

Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

	THE STATES SO CALENDRIER DU LOT.					
	FÊTE.	FOIRES.	nanil el	LUNAISONS.		
91	NatdelaVierge	Röglement définitif	19, soit	N. L. le 4, à 10 h. 21' du soir.		
んときる	s. Gorgone.	St-Paul-Labouffie, Albas, Cremps, Labastide-du-II Dégagnazès, Souillac. Lab	M. Caniac,	25' du soir.		
	s. Nicolas de T.					

AVIS IMPORTANT L'abonné pour un an au Journal du Lot a droit à une insertion de 30 lignes d'annonces ou 15 lignes de réclames - Pour six mois, de 12 lignes d'annonces ou 7 de réclames.

Les abonnements et les annonces sont reçus à Paris, à l'Agence centrale de publicité des Journaux des dé-partements, rue du Bac, 93. — Norbert-Estibal, place de la Bourse, 12. - Laffite-Havas, 8. place de la Bourse. L'abonnement se paie d'avance.

SERVICE DES POSTES.					
DERN. LEVÉE DE BOÎTE.	DÉSIGNATION DES COURRIERS.	DISTRIBUTION.			
7 h. 30' du matin	Paris, Bordeaux, Toulouse et le	qui les suscitent et principa			
dearwith anniverse	Brives (Gourdon)	7 h. du m. noibhiein eileil			
10 heures du soir	Castelnau-Montratier	et, ies ieserves im ub i.h 7			
sse Joachim Murat	Fumel, Castelfranc, Puy-l'Évêque Cazals, St-Géry	dépèche de nome, que se de			

Cahors, 4 septembre 1861.

11 Mercr. se Pulchérie. Montcabrier.

L'abonnement part du 1er ou du 16

medi dernier. Cette session, qui a duré six jours seulement, a été néanmoins bien remplie. Toutes les questions à l'ordre du jour ont été résolues, après avoir été sérieusement élaborées, et nous croyons être l'interprête vrai des sentiments du pays, en remerciant le Conseil de sa sollicitude éclairée pour les intérêts du dépar-

La grande question qui lui était soumise, cette année, était celle de l'amélioration de notre situation financière. M. Montois, bien qu'appelé depuis quelques mois à peine à la tête de l'administration de notre département, avait appliqué tous ses soins intelligents à l'étude d'une combinaison qui pût relever l'état de nos finances, sans aggraver les charges des contribuables; il a proposé au Conseil un moyen prompt et facile de sortir de nos embarras financiers. Ce moyen, c'est l'emprunt à longue échéance à la caisse du Crédit foncier de France.

Le Conseil général, adoptant unaniment cette combinaison, a demandé, dans sa séance du 30 août, l'autorisation d'emprunter une somme de 2,780,000 fr. remboursable en trente-et-un ans, au moyen d'une imposition de 10 centimes.

La réalisation de cet emprunt permettra de solder toutes les dettes actuelles du département et d'achever promptement tous les travaux en cours d'exécution sur les lignes de grande communication, sur les routes départementales, ainsi que ceux du palais de justice de Cahors. On pourra également entreprendre immédiatement la construction du palais de justice et de la maison d'arrêt de Figeac, la reconstruction des prisons de Gourdon et les réparations des pri- nommé secrétaire général du ministère de l'Intérieur. française est bien accueilli. sons de Cahors.

ns de Canors. Enfin, l'emprunt une fois réalisé, il sera possible d'affecter, tous les ans, plus de 80,000 fr. la Guerre.

à la construction des voies de moyenne et de petite vicinalité, ces utiles auxiliaires de nos Le Conseil général a terminé ses séances sa- grandes artères, et de dégager les divers services nistérielles ne changeront pas la politique du cabinet. de la 2e section du budget, de la gêne qui les étreint depuis quelques années.

Et tous ces avantages seront obtenus sans chaîne aura un grand succès. aggraver les charges actuelles des contribuables. Bien au contraire, le département est grevé rencontres entre les réactionnaires et la troupe dans actuellement d'impositions extraordinaires s'èle- la province de Bénévent. Les réactionnaires ont essayé vant à 15 centimes par franc. Elles ne s'élèveront d'une agression à Maschito, dans la Basilicate. Il plus qu'à dix centimes, parce que le projet fait ont été repoussés. supporter aux populations futures une partie de la dépense qu'occasionnera l'exécution de travaux dont elles sont appelées à jouir comme nous, ce qui nous paraît d'une bonne justice.

Nous faisons donc des vœux pour que la combinaison due à l'initiative de M. Montois, reçoive la sanction du Corps législatif et du Gouverne-

Disons aussi, que le nouveau mode d'admismission aux secours départementaux des vieillards infirmes et incurables, proposé par M. le moral, comme au point de vue économique. en même temps d'avoir tous les égards compatibles Elle contribuera puissamment à retenir ces avec ses devoirs. infortunés au sein de leur famille, en même temps qu'elle réduira probablement de moitié la dépense considérable de ce service.

Dépêches télégraphiques.

mmoo tereinib le (Agence Havas). Db , nollasinua

Turin , 1er septembre, Le bruit court que M. Célestino Bianchi est Le général Cugia a donné sa démission, qui a été acceptee. Il est mis à la disposition du ministère de

les diverses compilations qui l'ont précédée, et dont

Nous nous réjouissons, à ce point de vue, de l'ap-parition de l'œuvre de M. Raphaël Périé. Il s'est livré Peu de personnes ont le goût des recherches historiques et des études sérieuses. Les sources, le devoir du Journal du Lot est de l'empartement du à de longues et patientes recherches, pour l'instruction de son pays : il est juste de lui en savoir gré Comme cette publication intéresse surtout notre département, le devoir du Journal du Lot est de l'annoncer, de

Pour juger un livre, qui s'annonce comme une qui révèle la patience du chroniqueur, ne nous pa-histoire proprement dite, il faut se baser sur les prin-

Turin, 2 septembre.

Les journaux constatent que les modifications mi-La Nation de Florence, énumérant les objets déjà arrivés dans cette ville, espère que l'Exposition pro-

Les nouvelles de Naples du 2 annoncent quelques

b s and jis a Bologne, ier septembre, L'inauguration des chemins de fer romains a eu lieu aujourd'hui. Le train est arrivé de Bologne à Forli au milieu de l'enthousiasme d'une immense population qui se pressait partout sur le parcours du Conseil à une soiovnoz

Naples, 2 septembre. Une partie de la flotte Anglaise est allée à Civita-

9 septembre. Vienne, 2 septembre. RAGUSE, 2 septembre. Omer Pacha a annoncé officiellement hier aux autorités Turques que les Préfet, et adopté unanimement par le Conseil opérations militaires allaient commencer immédiagénéral, est une excellente mesure sous le rapport | tement contre les insurgés à l'égard desquels il promet

> topbud nisdoorg Belgrade, 1er septembre. Le prince a fermé ce matin l'assemblée par une courte allocution, qui a excité un enthousiasme comme on n'en a jamais vu.

> ob Inniviv nime Cracovie, 2 septembre. L'agitation continue en Lithuanie et les mesure prises par le gouvernement rendent les communi-nications de plus en plus difficiles.

D'après une correspondance du Czas, le nombre des blessés, dans les dernières scènes de Wilna, s'éléverait à cent; huit personnes ont été tuées sur place.

Vienne, 2 septembre. Le changement qui vient d'avoir dans l'ambassade

Madrid, 1er septembre

pératrice des Français au nom de la reine Isabelle II. La Correspondencia affirme, d'après la source la plus officielle, que le président Lincoln est décidé à abolir l'esclavage dans toute l'umon américaine.

Le Journal du Peuple, sous la signature A: Bourgouin, fait les réflexions suivantes:

«Les représentants du royaume d'Italie près des cours étrangères viennent de recevoir communication, de la cour de Turin, d'une circulaire dans laquelle M. Ricasoli expose la situation actuelle de la Péninsule.

»Suivant le ministre de Victor-Emmanuel, les troubles dont se ressent le royaume n'ont rien qui puisse étonner; ils étaient presque inévita-bles. Partout, dit M. Ricasoli, où la forme de gouvernement et la dynastie régnante ont dû être changées par la force d'une révolution, il reste toujours, pendant un temps plus ou moins long, pour troubler l'ordre nouveau, un levain du passé qui ne peut être enlevé du corps de la nation, qu'au prix de luttes fratricides et de

» Après avoir flétri les menées des réactionnaires qui cherchent à bouleverser le midi de l'Italie, le ministre italien déclare que la conspiration napolitaine n'a aucune racine dans le pays, et qu'elle existe tout entière à Rome, où l'ex-roi de Naples trouve un appui pour porter le désordre et l'anarchie dans l'Italie, en soudoyant et excitant la réaction, « pour maintenir vivaces de folles espérances.

» En terminant, M. Ricasoli dit que la civilisation et l'humanité ne peuvent tolèrer que « les œuvres de joug » se préparent au centre de la catholicité, et que l'on fasse un si grand abus des choses sacrées « pour des fins purement temporelles, » et il exprime l'espoir qu'il a que l'Europe, Le général Marchési, directeur de l'Infanterie, se venant enfin en aide au gouvernement italien, rend à Biarritz, pour féliciter l'Empereur et l'Im- dans l'accomplissement de sa tâche, qu'il ne sau-

porter si longuement les légendes relatives à St-

A la lecture de ce titre, la curiosité du lecteur lés; il vondrait trouver un travail tout fait : il lui liser, par des résumés habilement tracés. Il s'atta- s'éveille et une vive impatience tient son esprit en s'éveille et une vive impatience tient son esprit en suspens. Tout ce qui touche à l'histoire particulière d'une petite contrée provoque naturellement, à des des résumés habilement tracés. Il s'atta- faudrait une histoire du Quercy, courte, claire, préchera surtout aux principaux évènements de la politique, de la religion, du développement intellectuel de notre province n'ont été généralement que la contre courtée provoque naturellement, à des des résumés habilement tracés. Il s'atta- faudrait une histoire du Quercy, courte, claire, préchera surtout aux principaux évènements de la politique, de la religion, du développement intellectuel de notre province n'ont été généralement que le hut ressortir ceux qui out exercé la plus haute influence.

En parcourant les diverses étapes de son évolution sociale, pendant les périodes Gauloise, Gallo-Romaine, des temps barbares, du moyen-age de la renaissance, des temps modernes, l'histoire devra caractériser, à grands traits, par des aperçus rapides, serrés substantiels, la marche de la France et du monde : ainsi le lecteur, à mesure qu'il avancera, aura tou-jours un fil conducteur et un flambeau lumineux pour

diriger ses pas.

Cette condition essentielle à une histoire de prociale : mais ces notions quelquefois trop courtes, le plus souvent trop longues, ne sont ni assez claires, ni assez caractéristiques, pour éclairer d'une lumière assez vive la marche du lecteur, qui ne connaîtrait

BIBLIOGRAPHIE

HISTOIRE politique, religieuse et littéraire du Quercy, par M. Raphaël Périé, dans la poussière des bibliothèques. bibliothécaire de Cahors.

degrés divers, l'intérêt de ses habitants. ...
Une œuvre historique, sur notre ancienne et célèbre

province du Quercy, vient de paraître ; elle est due à la plume d'un de nos compatriotes, M. Raphaël Périé, bibliothécaire de Cahors. L'auteur annonce une histoire en trois volumes, à partir des temps celtiques jusqu'en 1789. Le premier volume est déjà im-

L'histoire des évènements, dont notre province a été le théâtre, est généralement peu connue, même des personnes lettrées. La plûpart n'ont sur ce

où l'on pourrait aller puiser, sont pourtant assez la juger, de l'apprécier. nombreuses et assez fécondes. Dans les siècles qui Pour juger un livre, nous ont précédés, bien des essais ont été faits, pour recueillir les évènements qui se sont passés dans le Quercy et conserver ainsi les titres de notre gloire nationale. Les uns sont imprimés, les autres manuscrits. Dans notre siècle, un savant compatriote, M. Delpon, par son immense statistique, a élevé un monument à la gloire de notre département; plus forte raison dans les écrits de ceux qui ne sau-flevé un monument à la gloire de notre département; plus forte raison dans les écrits de ceux qui ne sau-flevé un monument à la gloire de notre département; chaque mairie possède un exemplaire de son admirable chaque mairie possède un exemplaire de son admirable ouvrage, et l'on pourrait y trouver des notions en tout qui ne connaîtrait des évènements : il a parfois trop élagué, et il n'a pas des évènements : il a parfois trop élagu pour recueillir les évenements qui se sont passés genre sur notre pays. Mais pour aller puiser la science la très peu d'historiens qui soient exempts de la supprimés. Pour quoi, par exemple, rap- la vérité, comme la proclamait le grand Cicéron. equi suprime dans grands atjauts. * (a) a suprime dans grands at dear dans grands at a suprime d

des essais seront tentés sans doute, avant que le but soit atteint. Tout écrivain, qui tentera de populariser dans notre département l'histoire des grandes choses, accomplies par nos pères, et des révolutions qui sont passées sur notre vieux Quercy, méritera les hom-mages et la reconnaissance de son pays; et, lors même que son œuvre serait imparfaite, il fera toujours quelque bien, en propageant un peu le flambeau de la science historique.

plusieurs ont un style très peu attrayant, il faut des études approfondies et une longue patience. Peu de lecteurs ont le courage de se livrer à ce travail; et les monuments écrits de notre Quercy dorment en paix faits. S'il veut composer une histoire abrégée et po- passées? dans la poussière des bibliothèques.

La paresse naturelle à l'homme pour les travaux pénibles de l'esprit le font reculer devant les difficul- des faits secondaires, qu'il se contentera de générates; il vondrait trouver un travail tout fait : il lui liser, par des résumés habilement tracés. Il s'attaressortir ceux qui ont exercé la plus haute influence tour d'elle. sur les révolutions et les transformations sociales, sur les progrès de la civilisation.

Les matériaux et les éléments en tout genre ne manquent pas à l'écrivain, pour composer l'histoire de notre Quercy, qui a été, dans tous les siècles, si fécond en grands hommes, en révolutions, en luttes incessantes, en évènements célèbres en tout genre. Dans ce vaste arsenal de faits, il faut avec discerne-

ment choisir, élaguer, résumer.

M. Raphaël Perié annonce que les faits, recueillis et de ses laborieuses recherches; mais son 1er volume, cipes formulés par les littérateurs, d'après les œuvres doit suivre l'historien dans le choix et la narration rait décliner désormais, saura restituer à l'Eglise divers, d'exciter la curiosité publique. D'abord, Compte départemental de 1859. et sa liberté et sa dignité.

· Ainsi qu'on peut le voir par ce résumé succinct, la cour de Turin considère Rome comme l'unique obstacle à la pacification complète de l'Italie, et il dui tarde que les baïonnettes françaises abandonnent le territoire pontifical. Cet espoir M. Guizot à l'œuvre parlementaire de M. Latour les grands centres de population, et adoption, palais de justice soit surveillée de manière à ne de la cour de Turin sera-t-il réalisé? On com- Dumoulin, député au Corps législatif. prend qu'il est matériellement impossible de répondre a cette question. »

A ce sujet, le Journal de Lot-et-Garonne s'exprime ainsi :

Nous croyons, et beaucoup de nos lecteurs seront de notre avis, que justement affecté des malheurs auxquels sa patrie est en butte, M. Ricasoli à pu se tromper sur la nature des causes qui les suscitent et principalement sur la participation de la Cour de Rome aux désordres de l'Italie méridionale. Aussi, faisons-nous à ce sujet, les réserves que nous imposent la prudence et l'impartialité. Nous savons, d'ailleurs, par une dépêche de Rome, que le cardinal Antonelli prepare une réponse à la circulaire du ministre de comtesse Joachim Murat. Victor-Emmanuel.

Le choix du général Lambert a bien disposé les esprits en Pologne. Sa double qualité de français et de catholique ne peut que le recommander à cette nation généreuse, et lui inscommander à cette nation généreuse, et lui ins-pirer assez de confiance pour attendre dignement le Conseil a exprimé le désir que M. le Préfet l'accomplissement des promesses que la cour de veuille bien s'occuper de la nomination d'un ar-Saint-Pétersbourg lui promet.

taine agitation, signalée par le Bulletin politique travaux que fait exécuter le département exige du Moniteur, continue à se montrer dans les que la direction et la surveillance en soient confiées provinces de l'Ouest qui ont fait jadis partie du la un agent spécial qui n'ait pas à donner ses rovaume de Pologne; le Journal de Saint- soins et son temps à d'autres services, Pétersbourg vient de publier un ukase qui autorise éventuellement les gouverneurs de ces posée par M. le Préfet dans son discours d'ouprovinces à proclamer l'état de siège.

L'empereur d'Autriche, dans sa réponse à l'Adresse de la Chambre des seigneurs, témoigne sa grande satisfaction pour les nobles sentiments qui y sont exprimés.

A Pesth, le calme est complètement rétabli depuis la séparation de la Diète.

4 L'impôt s'opère sans difficulté. De up . noile

A. LAYTOU.

- La librairie Dentu vient de publier une nouvelle brochure ayant pour titre: L'Empereur, Rome et le Roi d'Italie. Ins suot essixe

Voici les conclusions de cette brochure :

l'aire appel au peuple romain. Le plébiscité aura lieu sous rang des routes départementales. — Déclasseles yeux de l'armée française. Qui le suspectera ? Et, le lendemain, si Victor Emmanuel est appelé à régner dans Rome, les troupes françaises seront successivement relevées par les troupes italiennes, afin que rien ne soit laissé au hasard, et que nul désordre ne puisse avoir lieu.

Lui et les puissances catholiques en vue de l'indépendance tementale, nº 17. du St-Siège et de la splendeur de la Religion. 19 a .2 Le pays fera ensuite ce qu'il voudra.

le nouvel écrit de M. de La Guéronnière sur la question romaine; ensuite un volume, nous 1860. allions dire un pamphlet de M. de Montalembert sur les institutions de l'Autriche comparées aux

Pour extrait : LAYTOU.

Chronique locale.

CONSEIL GÉNÉRAL

Séance du 28 août. Suite et fin.

PRÉSIDENCE DE M. DELTHEIL. Le Conseil général, voulant donner à M. le Ch Joachim Murat un nouveau témoignage de ses sympathies dans la position douloureuse où il se trouve, décide qu'une députation prise dans son sein se rendra demain, 29 août, à Labastide-Murat pour assister à la cérémonie funebre qui doit avoir lieu pour le repos de l'âme de feue Mme la

> Séance du 30 Août. PRÉSIDENCE DE M. DELTHEIL.

M. le Préfet assiste à la séance. Adoption du sous-chapitre 1er relatif à l'entretien des bâtiments départementaux et au traitechitecte en titre et faire cesser un provisoire qui Néanmoins, dit le Constitutionnel, une cer- n'est pas sans inconvénient. L'importance des

> Adoption de la combinaison financière proverture, avec cette modification que l'emprunt à réaliser est élevé par le Conseil à une somme de 2,780,000 fr., afin de pouvoir entreprendre la d'arrêt de Figeac, la reconstruction des Prisons de Gourdon, etc.

> Adoption de diverses mesures relatives à la constatation de la valeur du mobilier de la Souspréfecture de Figeac.

Vœu émis, sur la proposition d'un membre pour que l'administration préfectorale examine si, dans le réglement du prochain budget, on ne duit des 5 centimes spéciaux. pourrait pas trouver les ressources suffisantes pour augmenter l'ailocation concernant les sourdsmuets.

Classement du chemin vicinal de grande si la cour de Rome s'obstine, alors il n'y a plus qu'à communication, nº 1, de Cahors à Gourdon, au ment de la route départementale, nº 4, et son classement au rang des lignes de grande commu-

Vœu pour qu'il soit procédé aux enquêtes To le roi d'Italie publica alors l'accord intervenu entre préliminaires au déclassement de la route dépar-

M. le Préfet quitte la séance.

Mention est faite au proces-verbal de On annonce la publication de trois bro- séance de la communication du décret du 16

chures, qui ne peuvent manquer, à des titres février 1861, portant réglement définitif du (Historia testis temporum, lux véritatis.) Mais cette pleine impartialité qui caractérise un ténoin fidèle ments qui attribuent au Roi de France Pépin-le-Bref ne se trouve presque jamais, disait Marmontel. Aussi la fondation du monastère de Figeac? — Ces diverses ami de la vérité que soit un écrivain, il se dépouille difficilement de tout préjugé et de toute passion.

L'auteur de la nouvelle Histoire du Quercy possède d'illustres défeuseurs : L'impartialité de l'histoire doit

rendre ce témoignage; mais il y a des exceptions

Peu importe au lecteur, que M. Raphaël Périé interrompe de temps en temps le cours de sa narration,
pour déclarer que son ardent désir est de rejeter l'ertion. « De tous les attributs de l'histoire, a dit Marreur et de rechercher la vérité. L'impartialité histo-rique réside dans la manière d'exposer les faits. Il faut donner comme douteux ce qui est douteux, et en laisser la décision au lectenr. Quand il y a controver-se sur une question importante, on expose les diverses opinions; il ne convient pas à l'historien de traîter dont les scènes varient sans cesse, et où l'on voit ap-de ridicules et d'erronnées, les opinions qui ne lui paraître tour à tour les divers personnages les plus vanité qu'ont certains auteurs de parler d'eux-mêmes

que durent prendre part les anciens habitants du l'histoire. Son style au point de vue de la coupe des et de peindre. Ils n'ont jamais l'air de parler en leur phrases, est généralement simple mais correct, vif, nom.

M. le Préfet reprend sa place.

Vœu pour qu'il soit établi un chemin de fer qui après discussion, de l'embranchement sur Gramat.

Décision attribuant à la route départementale nº 20, la dénomination de route de Souillac à traduction par M. Albouys, ancien juge au tri-

Inscription au sous-chapitre 20 d'une somme Episcoporum Cadurcensium, par Lacroix, de 300 fr destinée à couvrir les frais d'impression de l'inventaire sommaire des archives de la Préfecture antérieures à 1790.

Rejet de la demande du Conseil municipal de Souillac, tendant à ce que la direction de la ligne vicinale de grande communication, nº 19, soit

Adoption du sous-chapitre 20 (dépenses diver- tel qu'il a été présenté par M. le Préfet.

Rejet des offres du sieur Brassac, relatives à l'impression de la carte du département. - Le de l'état-major.

La séance est levée.

Seance du 31 août 1861. PRÉSIDENCE DE M. DELTHEIL.

M. le Préfet assiste à la séance.

Vote du budget des recettes de 1862. Fixation par prévision des contingents communaux à la somme de 170,000 fr. à répartir ainsi qu'il suit:

1º Produit des centimes spéciaux 46,000 fr

2º Journées payables en argent par suite d'option des contri-

buables 17,000 3º Non exécution des journées

légalement requises...... 107.000 170,000 fr.

Autorisation à M. le Préfet de contracter sur le montant de l'emprunt autorisé pour les checonstruction du Palais de Justice et de la Maison mins vicinaux, un emprunt partiel de 300,000 fr. cettes des finances. applicable aux travaux de 1862

> le montant de l'emprunt autorisé pour le palais de Justice, un emprunt partiel de 60,000 fr. pour 1862.

> Vote du sous-chapitre 24, relatif aux dépenses des chemins vicinaux imputables sur le pro-

> Approbation du projet de répartition du produit des 7 cent. 5/10 autorisés par la loi du 14

> mai 1853, (Chemins vicinaux). Rejet de la demande présentée par les Conseils municipaux de Cardaillac, Ste-Colombe, Sabadel, Labatude, Terrou et Molières, relative au classement au rang des chemins de grande com-

Autorisation à l'administration d'imputer sur les fonds des exercices à venir, le montant des indemnités de terrains à payer aux propriétaires à prolongé jusqu'à Bretenoux. déposséder, pour la construction des chemins vicinaux de grande communication.

Augmentation de 100 fr. du traitement des agents-voyers cantonnaux.

vers, soit politiques, soit religieux, soit administratifs, soit artistiques. S'il s'était attaché avec plus de soin à coordonner les éléments de son œuvre, et à les raconter avec habileté, la lecture de son ouvrage serait plus intéressante. L'auteur se borne trop au rôle de chroniqueur et d'annaliste, oubliant qu'il s'est posé com ne L'adred de la nouvelle Histoire du Quercy possede-tell toujours, dans ses récits, cette qualité suprême? Est-elle toujours dans l'intention de l'auteur? Nous devons le croire, car nous n'avons aucune raison de suspecter sa bonne foi. Elle est aussi très souvent dans l'exposition des faits, nous aimons à lui de la vérité. futures, les évènements passés, doit se distinguer avant tout par l'art de peindre en racontant. C'est par là que s'élèvent au-dessus des autres historiens les Thucydide, les Xenophon, les Tite-Live, les Tacite, les Bossuet : « Les ouvrages bien écrits sont les seuls qui passeront à la postérité » (Buffon).

Au nombre des défauts que l'historien s'efforcera d'éviter, il en est un surtout que nous devons signa ler. Il est essentiel de ne pas couper la marche du réconviennent pas, ou de les passer sous silence. Sur célèbres, dont les actions ont le privilége de passer à ces divers points, l'impartialité fait défaut de temps la postérité. L'intérêt de l'histoire découle de l'ordant les actions ont le privilége de passer à et de se mettre en scène. L'auteur d'un livre doit s'effects divers points, l'impartialité fait défaut de temps la postérité. L'intérêt de l'histoire découle de l'ordant les cours de ses récits. Le donnance des faits, de la peinture saisissante des lecteur n'aime à y voir que les rôles variés des performement des idées, de l'enchaînement des idées, de l'enchaîn quelques-uns. Ainsi nous ne trouvons pas l'impartia-lité historique dans le silence qu'il garde sur les évè-nements politiques, auxquels on suppose avec raison n'y trouve pas à un très haut degré cette qualité de qu'ils portent découlent de leur manière de raconter

de souvent de lui, il interrompt si vague qu'il a écrite sur les lieux qui revendiquent l'ancienne forteresse d'Uxellodunum. Pourquoi aussi ne pas parler de l'opinion, vraie ou fausse, qui attri bue à St-Martial et à Zachée, disciples de J.C., la première prédication de l'Évangile dans la province du Quercy?

de souvent de lui, il interrompt si souvent le récit par ses réflexions personnelles, et en de l'histoire. — Pour l'enchaînement et l'ordonnance de s'èvenements, c'est le point qui laisse le plus à dédiques. Puisse-t-il avoir de nombreux desteurs et sirer. L'auteur a jeté les faits trop confusément dans son livre, en suivant l'ordre chronologique. Il entasse insu, qu'il se laisse entraîner dans cet écart; car un de son amour pro-

Renvoi à l'examen de M. le Préfet d'une pé-Approbation du Compte départemental de tition, du Conseil municipal de St-Cirq-Lapopie, qui demande une subvention pour la construction du chemin vicinal d'intérêt commun nº 81.

Vœu exprimé par un membre pour que l'exéinstitutions françaises ; puis ensin une répense de mette la ville de Cahors en communication avec cution du plan adopté pour la construction du pas subir des modifications imprévues.

Renvoi à l'examen d'une commission de la bunal de Cahors, d'un ouvrage intitulé : Series

Vœu pour que les sommes demandées pour la navigation du Lot soient accordées, et pour que le personnel de ce service soit mis en rapport avec l'importance et le nombre des projets à exécuter.

Règlement définitif du budget de 1862 qui, sauf quelques légères modifications, est approuvé

Vœu pour que, dans les plantations opérées sur les propriétés longeant les routes, on accorde aux propriétaires riverains toutes les facilités qui Conseil général donne la préférence à la carte dite peuvent favoriser l'agriculture sans nuire essentiellement aux intérêts de la voirie.

Examen du rapport de M. l'Agent-Voyer en chef sur l'ensemble du service vicinal. - Félicitations à ce chef de service.

Réponse aux questions posées par M. le Ministre de l'Intérieur relativement à l'organisation et à la police de la pêche fleuviale.

Vœu pour que le temps d'interdiction de la pêche soit réduit de 3 mois à 2 mois : pour la Dordogne. du 10 mars au 10 mai; pour le Lot,

du 1er avril au 1er juin. Vœu pour que l'administration examine s'il ne conviendrait pas d'établir une voie facile de communication conduisant à la fontaine minérale de Lagarde.

Vœu émis, sur la demande de MM. Gary, père et fils, secrétaires à la recette particulière de Gourdon, pour la création d'un fonds spécialement affecté au traitement des employés des re-

Le Conseil général, à qui un de ses membres Autorisation à M. le Préfet de contracter sur la soumis un travail intéressant sur la désertion des campagnes, a été d'avis que l'attention du Gouvernement qui serait bien place pour étudier la question dans son ensemble et dans ses détails, soit appelée sur ce grave sujet.

Vœu pour que la délimitation des paroisses soit remaniée de manière à circonscrire chacune d'elles dans une seule et même communé.

Vœu renouvelé pour la prompte reconstruction lu pont de Griffoul, à Figeac.

Vœu renouvelé pour la création d'un courrier direct de Cahors à Aurillac, par Labastide, Gramat, St-Cere et Sousceyrac.

Vœu pour le prompt rachat du péage établi sur munication, du chemin vicinal d'intérêt commun les ponts du département. Vœu pour qu'il soit établi des gardes-rivière

sur les cours d'eau secondaires.

Vœu pour que la voie ferrée de Bergerac soit

Vœu pour que la canalisation de la Dordogne s effectue depuis Bergerac jusqu'à Libourne. Vœu pour que toute la ligne ferrée placée sous la direction rationnelle de Paris à Toulouse,

pre d'auteur, qu'il se faisse aller à parler de lui sans

s'en apercevoir.

Il importe aussi que l'histoire ne mêle pas dans les récits d'un siècle les évenements des siècles postérieurs et qu'il ne dépasse pas les limites qu'il a pris soin de se tracer d'avance. M. Raphaël Périé a voulu quelquesois bien sciemment tomber dans ce défaut; il lui arri e même de s'en excuser par des raisons si naives, qu'on serait tenté de le lui pardonner. Bien que son histoire doive s'arrêter à la Révolution de 1789, il trouve le moyen de donner en passant des éloges à quelques-uns des illustres personnages de notre sieule. Il ferait peut-être mieux d'ajouter un supplément à son ouvrage, pour parler des grands hommes de ce siècle : ce serait plus flatteur pour ces Messieurs, que de voir leurs noms intervenir au milieu des récits des temps anciens.

Il est temps de terminer rei ces réflexions générales sur l'ouvrage de M. Raphaël Périé. Quelle conséquence faut-il tirer de ces appréciations consciencieuses et franches? Tout lecteur intelligent l'entrevoit facilement. Il y a les historiens proprement dits, les historiens originaux, et ceux qu'on appelle simplement chroniqueurs, annalistes, compitaleurs. Le livre de M. Périé n'est pas, à notre avis, une histoire réelle du Quercy : c'est une compilation, ou recueil de faits relatifs à l'histoire de cette province. Ce genre de travail peut avoir son mérite, quand-il l'invasion romaine; dans le jugement qu'il porte sur rapide, élégant et parfois coloré; et sous ce rapport l'état de Divona (Cahors), avant qu'elle tombât sous il intéresse. Il y a néanmoins, et un peu trop souvent, le joug de Rome; dans la dissertation incomplète et des licences trop familières, des négligences et des fai-

ou de Paris à Montpellier. Par Limoges soit établie dans les conditions des voies de 1er ordre. Vœu pour la création d'une brigade de gen-

darmerie à pied dans la ville de Gourdon. Vœu pour l'établissement d'une brigade à

St-Gery. soit remplacée par une brigade à cheval.

Vœu pour que les percepteurs soient autorisés à percevoir sur les recouvrements effectués par cette école. eux pour curage des ruisseaux, une remise de 3 pour % à la condition que cette remise ne sera perçu que sur le montant des sommes non immédiatement payées par les propriétaires re-

Vœu pour que le chef-lieu du canton de Vayrac soit doté d'un bureau d'enregistrement.

Vœu pour qu'une chaire d'histoire soit établi au collége de Figeac.

Mention au proces-verbal de la communication d'un rapport adressé à M. le Préset par l'Ingénieur des mines de l'arrondissement de Rodez sur la

situation de l'industrie minérale du département. Prière à M. le Préfet d'examiner s'il ne conviendrait pas d'établir un chemin vicinal qui facilitat les abords de la mine de houille du Soulié, dans le bassin de St.-Perdoux.

Vœu pour que le tracé du chemin de fer de Toulouse à la ligne du Lot, soit dirigé par Alby. Toutes les affaires mises à l'ordre du jour se clôture de la session et s'exprime ainsi :

En adoptant le projet d'emprunt proposé a par M. le Préfet, nous avons, sans augmenter · les charges du département, créé des ressources qui permettront d'exécuter promptement des travaux du plus grand intérêt pour sa pros-· périté. Notre session a été donc bien remplie.» La séance est levée.

M. le Ministre de la guerre, en vue de réduire l'effectif de l'armée, a décidé que les MM, les Membres de la Légion d'Honneur et militaires appartenant aux corps de la ligne de la Médaille militaire de vouloir bien se préet qui ont reçu des congés à titre de soutiens senter, le plus tôt possible, à la Recette des de famille, ou comme se tronvant dans l'un finances de leur arrondissement pour retirer des cas d'exemption prévus par l'article 18 de les certificats d'inscription, et se faire payer la loi du 21 mars 1832, seront maintenus dans ensuite du semestre échu le 1er juillet dernier. leurs foyers et rayés des contrôles de leurs corps, pour être inscrits sur receux de la réserve.

Toutefois, seront exceptés de cette mesure : 1º Les militaires qui déclareraient être dans

l'intention de se rengager; 2º Les engagés volontaires et les rengagés, liés au service en vertu de la loi du 21 mars 1832, qui désireraient continuer leur service actif; CEOMEVER WEST. E.LUSE

3º Les rengagés et les engagés volontaires après libération qui servent dans les conditions

de la loi du 26 avril 1855; 4º Les sous-officiers, caporaux ou brigadiers et soldats d'élite qui demanderaient à rentrer sous les drapeaux. Ceux de ces militaires qui passeront dans la réserve seront remplacés dans leurs corps.

suivant :

Art. 1er. - La reprise de la navigation sur la rivière du Lot, fixée au 15 septembre courant, pour toute la partie située dans le département entre Frontenacet le Fossat, est prorogée au 15 octobre prochain pour les deux sections comprises, 1º entre les écluses de Frontenac et de Cénevières; 2º entre celles de Mercuès et de Meymes.

Toutefois les bâteaux pourront, du 15 septembre au 15 octobre, circuler à leurs risques et périls, sur les deux sections sus-indiquées, et même être admis sans autorisasion spéciale, noncé au programme sous la dénomination dans les écluses dont le service me sera pas de : Bosco jontaine, volaille et nourrice. suspendu pour le besoin des travaux.

Art. - 2. M. l'Ingénieur en chef de la de personnes n'ait pas assisté à cette soirée. Navigation du Lot est chargé d'assurer l'exécution du présent arrêté.

Par arrêté préfectoral du 26 août 1861, le sieur Laur (Jean-Pierre), dit frère Louveins, a été chargé de la direction de l'école communale de Martel.

Trois colonnes du 19 régiment d'artillerie à élégamment décorée et illuminée le soir. cheval se rendant de Toulouse à Bourges passeront à Cahors:

La 1re, composée de 12 officiers, 397 sousofficiers et soldats, 337 chevaux et 11 voitures, arrivera le 5 et séjournera le 6;

La 2º, forte de 8 officiers, 250 sons-officiers et soldats, 213 chevaux et 10 voitures, arrivera

La 3e, forte de 19 officiers, 543 sous-officiers et soldats, 362 chevaux et 14 voitures, arrivera le 27 et séjournera le 28.

MOVÉCOLE IMPÉRIALE DES MINES. Examens des candidats aux places d'élèves externes

et des aspirants aux cours préparatoires. AVIS AU PUBLIC.

Dans la première quinzaine du mois de novembre prochain, auront lieu à Paris les exa-Vœu pour que la brigade à pied de Vayrac mens définitifs des candidats aux places d'élèves externes à l'école impériale des mines et des aspirants aux cours préparatoires institués à

> Les programmes des conditions d'admission sont déposés à la préfecture (section des travaux publics), où ils seront communiqués aux personnes qui auront intérêt à en prendre con-

EXPOSITION UNIVERSELLE DE LONDRES, EN 1862. Admission des Œuvres d'Art.

Par décision du 20 août 1861, la commission Impériale a fixé la période à laquelle se rapporteront les œuvres d'art envoyées à l'Exposition remarquables y aient été entendues, on nous universelle de Londres, a institué le jury central assure que la voix des enfants de N.-D. du d'admission pour les beaux-arts et a prescrit Carmel prendra une place honorable dans ce lutte peut être considérée comme débarrassée, par la les formalités que devront remplir les artistes ou les possesseurs d'œuvres françaises pour être admis à exposer.

Nous insérerons cette décision dans notre prochain numéro.

En attendant, nous croyons devoir prévenir les personnes qui désireront exposer des œuvres heures du soir. trouvant épuisées, M. le président prononce la d'art, qu'elles devront faire parvenir leur deriale, avant le 30 septembre 1861, terme de avoir salué saint Amadour et la Vierge-Marie, barquer sans le moindre délai. rigueur. Elles pourront d'ailleurs se procurer dans leurs sanctuaires respectifs, à l'église colgratuitement les bulletins d'inscription dans

LEGION D'HONNEUR.

Le Receveur général du Lot prie de nouveau

On nous écrit de Salviac:

Dimanche dernier, Mlle Eugénie Bechacq, célèbre cantatrice, médaillée par S. M. l'Impératrice, a fait entendre, dans l'église de Salviac, sa voix mélodieuse. L'artiste a chanté plusieurs morceaux de circonstance; elle a brillé dans tous. A une excellente manière de phraser, Mile Bechacq joint un timbre de voix éminemment sympathique; ses notes graves sortent avec force et justesse et elle atteint, sans le moindre effort, les registres les plus élevés.

L'Eglise était remplie de fidèles.

Dimanche dernier, le faubourg St-Georges ce- des lointaines contrées de l'Grient lébrait sa Frérie. Un bal avait été établi sur la Nous apprenons que ce prélat est Mgr Mouly, évêroute, et ni le passage fréquent des voitures, ni que de Pékin, qui rentra, il y a quelques mois, dans les brûlants rayons du soleil, ne pouvaient refroi- la capitale de Chine à la suite de nos soldats, et cé-M. le Préfet du Lot vient de prendre l'arrêté dir l'ardeur des danseurs. A la nuit la foule des lébra au milieu d'eux le service divin, dans l'église promeneurs, déjà assez nombreuse, s'est encore catholique rendue au culte. accrue, et les danses, suspendues un instant, ont recommence, à la clarté d'une élégante girandole ment du Lot. et des lanternes vénitiennes.

A minuit on dansait encore.

Ainsi que nous l'avions annoncé dans notre dernier numéro, M. Bosco, fils. a donné, dans la salle de spectacle, une représentation de ses exercices de prestidigitation.

M. Bosco est adroit et habile; nous avons surtont admiré son talent, dans le tour an-

Il est regrettable qu'un plus grand nombre

La ville de Luzech prépare pour Dimanche et lundi, 8 et 9 septembre, des Fètes qui dépasseront de beaucoup en éclat, celles des années précédentes.

En voici le programme :

Grand Bal dans une des salles de la Mairie,

Grand assaut d'Armes, -Jeux nautiques,-Mâts de Cocagne, - Course aux Canards, -Feux d'artifice.

La Musique ne laissera rien à désirer.

a été confiée à un homme habile et expérimen- le lendemain. (Nupoléonien de l'Aveyron.) té. - Bonne Hospitalité.

Il ne peut manquer d'y avoir foule.

La sécheresse persiste toujours, et les chaleurs ont pris depuis trois ou quatre jours une

nouvelle intensité qui devient alarmante pour Bordeaux. les récoltes.

Les raisins souffrent considérablement de cette persistance de la sécheresse. Le vin sera bon sans doute, mais il ne sera pas abondant. Les raisins sèchent sur pied ou ne se développent que faiblement. Les millets pour fourrage

Le train-poste de Paris à Bordeaux a éprouvé un retard de quelques heures causé par un accident dont nous ignorons les conséquences.

Cette année, pendant la retraite qui aura lieu comme de coutume à Roc-Amadour, au mois de septembre, les Pères Alexis et Marie-Michel de la maison des Carmes de Bordeaux, occuperont plus habituellement la chaire Quoique depuis 25 ans que ces exercices ont lien à l'illustre et antique pélerinage, des voix Marie.

La retraite de Roc-Amadour qui commençait ordinairement le 8 septembre au matin, commencera, cette année, le 7 septembre à 4

Une procession solennelle s'organisera deles bureaux de la Préfecture et des sous-préfec- premières vêpres suivies du discours d'ouverture de la retraite.

> TAXE DU PAIN. - 25 août 1861. 1re qualité 39 c., 2e qualité 36 c., 3e qualité 33 c.

TAXE DE LA VIANDE, - 5 août 1861. Bauf: 1re catégorie, 1f 05c; 2e catégorie, 95c. Taureau ou Vache : 1re catég., 85c; 2e catég., 75c Veau: 4re catégorie, 1f 20c; 2e catégorie, 1f 10c. Mouton : 1re catégorie, 1f 15c; 2e catégorie 1f 05.

CAISSE D'EPARGNE DE CAHORS.

Séance du 1er sept. 1861. 5 Versements dont » nouveaux.... 6 Rembourts dont 3 pour solde ... 443 37 Pour la Chronique locale : LAYTOU.

Départements.

Aveyron. - On voyait hier dans les rues de Rodez, accompagné de M. le chanoine Saladin, un ecclésiastique à l'aspect vénérable, dont la croix épiscopale, la longue barbe et le teint bruni par les ardeurs du climat, semblaient indiquer un prélat des colonies ou

On sait que Mgr Mouly est originaire du départe-

- Un suicide vient de s'accomplir à Campagnac dans les circonstances les plus singulières.

Une jeune veuve, placée en qualité de servante chez un fermier de la localité, étant devenue enceinte, fu si vivement impressionnée par la perspective de la honte dont elle était menacée, qu'elle conçut la coupable pensée de mettre fin à ses jours. Ecartant les movens violents ordinairement employés, elle résolut de se laisser mourir de faim et disparut, un beau jour du mois dernier, de la maison de son maître, pour aller s'enfermer dans une bergerie du Causse, appartenant à M. Lunet et actuellement inoccupée. Cette malheureuse est restée là pendant quarante jours, persévérant dans son dessein avec une force de volonté incroyable et ne prenant aucune nourriture; elle a pu seulement, tant que ses forces le lui ont permis, puiser de l'eau dans la citerne qui se trouvait dans la Cependant, la force de son tempérament trompait son attente et la mort tardait à venir; l'infortunée vivait encore lorsque, le quarantième jour après sa dis-

bergerie, et prolonger ainsi son épouvantable agonie. parition, le hasard amena dans la bergerie les domestiques de la ferme, qui trouvèrent leur compagne gisant sur le sol. Ils s'empressèrent de la placer sur un char à bœufs et de la transporter à Campagnac, où elle recut les soins les plus empressés; mais les sources de la vie avaient été trop profondément taries par La direction des Feux d'artifice et des décors le supplice qu'elle s'était imposée, et elle succomba

Gironde. - M. le Préset de la Gironde a publié l'arrêté suivant :030

Gratuité du passage du pont de Bordeaux. Habitants de Bordeaux et de la Gironde! Un décret impérial prononce le rachat du pont de

Nous avions à subir encore soixante ans de péage toutes les relations entre les rives du sleuve en souffraient; la charge était lourde, surtout pour les classes ouvrières. A partir de ce jour, la circulation est libre sur le pont de Bordeaux.

Que nos cœurs reconnaissants bénissent le Père du Peuple et que les échos de la Gironde retentissent de nos acclamations.

VIVE L'EMPEREUR !!! Bordeaux, le 29 août 1861.

Le Préfet de la Gironde,

E. DE MENTQUE.

Pour la chronique départementale, A LAYTOU

Nouvelles Étrangères

ITALIE.

La guerre se continue dans les provinces napolitaines, sans avoir pris encore une marche réglée.

Depuis es derniers succès de l'armée italienne dans les montagnes du Matèze, aucune rencontre importante n'a eu lieu, et les nouvelles qui nous parviennent aujourd'hui se bornent à annoncer que cette partie du théâtre de la concert de louanges que Mgr levêque de Cahors mort ou la capture, des bandes qui l'infestaient. Mais, en y fait célébrer, chaque année en l'honneur de même temps, elle signale l'explosion des mouvements réactionnaires sur d'autres points. On voit que les choses tournent tonjours à peu près dans le même cercle.

- Sur la demande du général Cialdini, de nouveaux renforts vont être envoyés à Naples. Ils se composeront de cinq régiments de ligne, soit quinze bataillons, empruntés aux garnisons de Parme, de Plaisance et de Casalmaggiore. Ces troupes seront dirigées sur Gênes, où maude au secrétariat de la Commission impé- vant l'église de l'hôpital et se rendra, après les bâteaux à vapeur sont déjà disposés pour les em-

- Les nouvelles de Naples annoncent que la réaction, légiale de St-Sauveur où seront chantées les battue et dispersée sur plusieurs points, diminue d'une manière sensible. (Havas.)

Rome, 1er septembre.

Le Saint-Père a congédié, dit-ou, les soldats des milices étrangères.

- Un nouvel envoi de troupes pour Rome va avoir lieu incessamment pour relever une partie de la garnison actuelle ; mais l'effectif de l'armée d'occupation restera. le même qu'auparavant.

- La police romaine vient d'arrêter deux ecclésiastiques, le chanoine Pedemonti et le père Michel Papi, procureur général de l'ordre des Mineurs de Saint-Laurent in Lucina. Le chanoine Pedemonti est un Piémontais de la ville d'Iorea, qui est chanoine à Rome dans l'église du Monte-Santo. Il est considéré comme un libéral ardent. On assure que, dans une perquisition pratiquée chez lui, la policé lui a trouvé des cocardes tricolores, des lettres du général Pinelli et des journaux révolutionnaires, mais ceci mérite confirmation. Le père Papi est un jeune religieux très instruit. On l'entendait parler contre le gouvernement pontifical, et ses supérieurs l'avaient envoyé en conséquence à Anagni; mais dans un récent sermon, n'ayant pas craint de s'élever contre la domination temporelle du Saint-Siége, il a été arrêté avanthier et conduit dans les prisons de Grazie. 9 317

- Une lettre de Rome, du 27, assure que le duc de Gramont est attendu du 4 au 7 septembre. Le genéral de Goyon n'est pas parti; il assistait avec M. de Cadore à la fête de St-Louis, et il a reçu le soir le Pape, qui était venu, suivant l'usage, visiter l'église nationale. Sa Sainteté s'est longtemps entretenue en français.

Le journal officiel prétend que la foule a crié . Vive teroi !

M. Minghetti, ministre de l'intérieur, ne fait plus

M. le baron Ricasoli, nommé ministre de l'intérieur, conservera par intérim le département des affaires étrangères, jusqu'à ce que le roi ait nommé un titulaire de ce dernier portefeuille. Turin, 29 août.

partie du cabinet.

M. Benedetti doit être reçu samedi par le roi. Le général Brignone, désigné pour succéder au général Della Rovere en Sicile, est attendu à Turin. (Havas.)

proquement, on a HOLATUA onsell d'Etat che

La Chambre haute du Reichsrath de Vienne a adopte. à la majorité de 54 voix contre 16, le projet d'adresse à l'empereur en y introduisant quelques modifications de forme en vue de ménager les susceptibilités hongroises. A Pesth, le calme est complétement rétabli depuis que l'opinion n'est plus surexcitée par les débats irritants de la Diète. Le recouvrement de l'impôt s'opère sans obstacle et touche à son terme

Volci les termes de la réponse de l'Empereur à l'Adresse de la Chambre des Seigneurs :

« Les nobles sentiments exprimés dans votre Adresse me contentent à un haut degre et honorent, en même temps, la Chambre. J'attache une grande importance à ce que la Chambre ait manifesté sa conviction de la nécessité de la réalisation énergique de mon œuvre. Dans leur fidèle attachement, les heritiers d'un passé glorieux m'entourent en leur qualité de co-fondateur de l'avenir qui doit développer la puissance et la prospérité de l'Autriche au moyen d'un libre développement de ses forces.

» l'ai la même confiance dans la Chambre, dans ses sentiments de fraternité que j'ai éprouvés tant de fois dans les bons comme dons les mauvais jours, dans sa reconnaissance aussi bien que dans son émulation des efforts solidaires qui avanceront plus le développement des peuples autrichiens, que leur isolement. » Havas).

POLOGNE.

Les journaux de Varsovie d'hier publient un reser & de l'empereur, adressé au général Lambert, conçu dans

Pour extrait : A. LAYTOU.

le sens de la conciliation. Il y est dit que le général Lambert a pour mission de confiance la pacification du rovaume, avec le concours de citoyens éclairés. Le rescrit contient, en outre, la promesse que l'empereur accordera une autonomie plus étendue et qu'il est disposé à

Le rescrit impérial publié à Varsovie par le général Lambert, au nom de l'Empereur Alexandre, a produit une excellente impression par suite de son esprit conciliant et de la promesse formelle du czar d'accorder à la Pologne une autonomie plus étendue. Du reste, le seul choix du général Lambert avait bien disposé les esprits; sa qualité de catholique et son origine française sont deux titres qui le recommandent à la confiance des Polonais.

La cour de St-Petersbourg, espérons-le, mettra son point d'honneur à tenir avec loyauté tous ses engagements envers une nationalité généreuse qui s'est montrée, par sa patience et sa modération dans le malheur, aussi roïque qu'elle l'avait été dans les combats, aux plus beaux temps de son histoire, et alors la réconciliation de a Russie et de la Pologne pourra être sincère et durable (Havas.)

TURQUIE.

Le sultan se distrait par des manœuvres de marine Mehemet-Ali a fait construire sur les côtes des îles des batteries qu'il fait attaquer par des frégates: de cette manière l'on tire chaque jour des centaines de coups de canon. C'est la un spectacle gratuit pour les Européens habitant les îles. Le Sultan, à la suite de ces maneuvres simulées, croit que sa marine pourrait lutter, le cas échéant, contre n'importe quel ennemi. Mehemet-Ali livre tout l'argent qu'il trouve dans les caisse pour en faire l'usage que je vous indique. Ceux qui connaissent la vénalité de ce ministre prétendent qu'une bonne moitié des sommes fournies est détournée de sa destination.

Le mécontentement est à son comble. L'agiot des Kaimès est (la livre turque) à 190 piastres. Le papier encombre la place et le numéraire disparaît tout à fait. La méfiance est très grande. Tous les vivres sont chers. Le commerce est nul. Des centaines de femmes turques poursuivent le Sultan avec des pétitions. Ces jours-ci, Abdul-Azis ne s'était pas arrêté pour les recevoir : ces femmes, exaspérées, jetèrent leurs enfants devant le cheval du Sultan en lui criant : Tu nous a pris notre pain, écrase maintenant nos enfants pour qu'ils ne meurent pas de faim. Voilà où en sont venues les affaires. Sous Abdul-Medjid, rien de semblable ne s'était vu! On ne se gêne plus pour dire des malédictions adressées au Sultan, et cela dans les rues.

Si cet état de choses continue, il est à craindre que le règne d'Abdul-Azis ne soit pas de longue durée.

(Havas) Pour extrait : LAYTOU.

Paris.

Paris, 1er septembre.

Le Moniteur porte des nominations d'ambassadeurs; savoir : all

M. de Lavalette à Rome, en remplacement de M. de Grammont;

M. de Grammont à Vienne, en remplacement de M. de Moustier ;

M. de Moustier à Constantinople, en remplacement de M. de Lavalette.

M. Arthur de Gobineau est nommé ministre de France près la cour de Perse.

Paris, 2 septembre. L'Empereur et l'Impératrice reviennent de Biarritz le 20 septembre. Sa Majesté se rendra alors au camp de Châlons, où auront lieu les de batailles historiques. Le camp sera levé dans an de prison. les premiers jours d'octobre.

lundi pour Biarritz.

- Le séjour de l'Empereur à Biarritz sera prononcer le jugement : o pup and d'environ trois semaines. Au retour, LL. MM. Le jury vous a reconnu coupable du cripasseront un jour à Bordeaux et, dit-on, un me de blessures faites avec préméditation; de Brighton, vers Londres; l'un, train de plaisir de

gnatures.

nementales et financières que l'Empereur vou- ait eu auparavant quelque querelle entre vous, drait soumettre, des l'ouverture de la prochaine et quoique vous eussiez eu tort de frapper vosession, au Sénat et au Corps législatif.

Marie-Amélie est gravement malade.

- On lit dans la Gazette des Tribunaux: décembre 1860, commis sur la personne de M. le président Poinsot, un homicide volontaire avec préméditation, lequel homicide a été suivi

Jud, qui est toujours en fuite, sera donc jugé par contumace à l'une des prochaines sessions des

- Le Prince Napoléon, qui a quitté New-York le 16 août pour aller visiter le Niagara, sera de sième division d'infanterie étaient à table le jour de retour en France à la fin de septembre on au com- l'arrivée du maréchal Canrobert Après dîner le mamencement d'octobre. La princesse Clotilde se réchal demanda au jeune prince s'il avait appris le matrouve, comme disent pudiquement les Anglais, dans une situation intéressante.

Il n'y a rien d'exact dans les bruits répandus au sujet d'une mission conciliante que le cousin de l'Empereur serait allé remplir en Amérique. Nous pouvons démentir également la nouvelle de l'offre d'un commandement supérieur adressée au général Garibaldi par le président Lincoln. Si le chef de partisans se décide à quitter Caprera, ce ne sera point, on peut en être convaincu, pour aller porter aussi loin son épée.

La cour impériale de Paris, chambre des appels de police correctionnelle, a rendu son arrêt dans l'affaire Mirès.

détournemeut d'actions ont été écartés.

Le jugement a été confirmé sur les autres chefs d'accusation, comme s'étant renouvelés

La peine prononcée par les premiers juges a été maintenue.

L'appel de M. le comte Siméon a été rejeté. Musée Napoléon. M. Mirès s'est pourvu en cassation contre

re instance. - Bayvet. Pour extrait, A. LAYTOU.

AFFAIRE DU BARON DE VIDIL.

Le baron de Vidil, accusé d'avoir voulu as-

Voici, d'après le Daily Telegraph, l'allocu-La mère de S. M. l'Impératrice est partie ndi pour Biarritz.

Voici, d'après le Daily Telegraph, l'allocu-sa longue liste de blesses, que la plupart des combats dont nous ayons jusqu'ici entendu parler, comme de ge anglais, par le juge Blackburn, avant de Voici, d'après le Daily Telegraph, l'allocu-

tre fils en aucune manière, si vous l'aviez frap- plaisir. Il ne paraît pas qu'un seul des voyageurs de On mande de Claremont que la reine pé avec le petit bont de la cravache, je ne me ce wagon et du précédent ait survécu ; on a relevé croirais pas autorisé à prononcer une sentence 22 cadavres au milieu des fragments épars de ces deux rigoureuse. Mais quand il résulte de l'instruc-L'instruction suivie contre le nommé Jud est tion que vous avez frappé votre fils avec le gros gons, il y en ait de sérieusement blessés aujourd'hui terminée, et la Chambre des mises bout de la cravache, et que vous lui avez fait en accusation, après avoir entendu le rapport de de très-graves blessures, mon devoir est de général, vient de rendre un arrêt qui renvoie cet qu'elle atteigne une personne de votre rang. individu devant la Cour d'assises de la Seine, mais il me paraît impossible de faire autrement avec travaux forcés pour l'espace d'une année.

Faits divers.

On raconte dans le camp de Châlons toute sortes l'histoires. En voici une entr'autres :

Tous les soirs l'Empereur qui avait avec lui le prince Impérial, invitait à dîner, pendant son séjour nœuvrement d'armes, l'enfant apporta son fusil et le maréchal ditles mots de commandement; quand ils sagit de charger l'arme, le maréchal, soit à dessein, soit autrement, commanda « ouvrez le bassinet ; » l'enfant répondit alors tranquillement : - Vous avez oublié le règlement; ce sont maintenant des capsules à per-

- Le lot de cent mille francs de la loterie du Musée Napoléon à Amiens, a été gagné par le numéro 273,252, le 15 de ce mois. Le propriétaire de ce bienheureux billet a déjà touché son lot C'est un ancien compositeur typographe, actuellement imprimeur. associé dans une imprimerie d'Arles Bouches-du-Rhône), qui a eu la chance d'être favorisé par le sort. Ce gagnant, qui se nonme Adolphe Magnan, est

âgé de vingt sept ans; il est arrivé à Amiens en compagnie de son frère et d'un de ses amis, nommé Tar-Les deux premiers chefs, l'escroquerie et le dieu, auquel il avait promis 10,000 francs, dans le cas où il aurait le gros lot.

Il paraît que M. Adolphe Magnan ne possédait que deux billets, qui lui avaient été délivrés à titre de prime dans une souscription à une publication littélongtemps et ayant donné lieu à de grands raire. Il est descendu à Amiens à l'hôtel du Rocher scandales et à d'énormes dommages pour les de Cancale, où M. le trésorier gérant de la loterie sui a fait délivrer le lot de 100,000 francs.

> M. Magnan a donné à son ami la somme qu'il lu avait promise en cas de gain, et il a versé 1,500 francs our sa souscription aux travaux d'achèvement du

- M. le juge de paix de Compiègne Oise, dans sa l'arrêt de la cour impériale qui confirme, quant dernière audience de simple police, a condamné à à la peine édictée (5 ans de prison et 3000 fr. 15 francs d'amende et aux dépens de sieur Auguste d'amende), le jugement du tribunal de premiè- Evroy, cultivateur à Jaux, pour avoir frappé et mal traité son âne sur la place de l'Hôtel-de-Ville de Com-

- Le Morning Hérald, du 26 soût annonce en ces termes un horrible accident de chemins de fer qui vient d'arriver sur la ligne de Brighton, en Angleterre

L'un des accidents de chemins de fer les plus épougrandes manœuvres militaires et les simulacres sassiner son fils, vient d'être condamné à un de prison. vantables, nous pourrions dire le plus épouvantable que l'on ait vu dans ce pays, vient d'arriver hier sur la ligne de Brighton. Le désastre, p'us terrible dans

frappé un train de plaisir. Dimanche matin, entre huit heures et huit heures trente minutes, trois trains devaient partir de la station jour aussi à Bourges, l'Empereur tenant à visiter mais en même temps il a trouvé qu'il n'y avait | Portsmouth à Londres à huit heures cinq minutes ter lui-même les dispositions prises pour l'établisse- point de preuves suffisantes à l'appui de l'ac- (direct); un autre train de plaisir, à huit heures quinze les ment d'artillerie que va possèder cette ville

— Pendant la résidence de Biarritz, de même que lors du séjour de l'Empereur à Vichy, un

Je crois que c'est avec raison qu'il a conclu que la station à l'heure voulue, et fut suivi par les deux

[10]

minutes, ne s'arrêtant plus également qu'à Londres, et le train régulier, s'arrêtant à toutes les stations, à huit heures trente minutes. Le premier train quitta la station à l'heure voulue, et fut suivi par les deux service télégraphique mettra les ministres en re- vous n'aviez pas eu cette intention; néanmoins autres. Lorsque le premier train de plaisir arriva au lation directe et instantanée avec Sa Majesté. De plus, il sera expédié de Paris à Biarritz et réciproquement, un auditeur au conseil d'Etat chargé proquement, un auditeur au conseil d'Etat chargé proquement. du porteseuille des affaires courantes et des si- criminelles qui vous ont été imputées. Cepen- arrêter immédiatement sa machine; mais, au bout de les septembre. Bouygues Jean), 74 ans. dant il est clair que vous avez frappé violem- quelque temps il put le faire, et, supposant que le La santé de l'Impératrice est tout à fait rétablie; celle de l'Empereur est excellente.

Tablie; celle de l'Empereur est excellente.

Tablie; celle de l'Empereur est excellente.

Tavez frappé avec le gros bout de la cravache

L'avez frappé avec le gros bout de la cravache

L'avez frappé avec le gros bout de la cravache

L'avez frappé avec le gros bout de la cravache

L'avez frappé avec le gros bout de la cravache

L'avez frappé avec le gros bout de la cravache

L'avez frappé avec le gros bout de la cravache

L'avez frappé avec le gros bout de la cravache

L'avez frappé avec le gros bout de la cravache

L'avez frappé avec le gros bout de la cravache

L'avez frappé avec le gros bout de la cravache

L'avez frappé avec le gros bout de la cravache

L'avez frappé avec le gros bout de la cravache

L'avez frappé avec le gros bout de la cravache

L'avez frappé avec le gros bout de la cravache

L'avez frappé avec le gros bout de la cravache

L'avez frappé avec le gros bout de la cravache

L'avez frappé avec le gros bout de la cravache

L'avez frappé avec le gros bout de la cravache

L'avez frappé avec le gros bout de la cravache

L'avez frappé avec le gros bout de la cravache

L'avez frappé avec le gros bout de la cravache

L'avez frappé avec le gros bout de la cravache

L'avez frappé avec le gros bout de la cravache

L'avez frappé avec le gros bout de la cravache

L'avez frappé avec le gros bout de la cravache

L'avez frappé avec le gros bout de la cravache

L'avez frappé avec le gros bout de la cravache

L'avez frappé avec le gros bout de la cravache

L'avez frappé avec le gros bout de la cravache

L'avez frappé avec le gros bout de la cravache

L'avez frappé avec le gros bout de la cravache

L'avez frappé avec le gros bout de la cravache

L'avez frappé avec le gros bout de la cravache

L'avez frappé avec le gros bout de la cravache

L'avez frappé avec le gros bout de la cravache

L'avez frappé avec le gros bout de la cravache

L'avez frappé avec le gros bout de la cravache

L'avez frappé avec le gros bout de la cravac Fould et de M. Walewski à des mesures gouver- II ne me paraît nullement improbable qu'il n'y naire près de l'entrée du tunnel : les deux trains mar-

violence que la machine du train régulier passa complétement par dessus le dernier wagon du train de wagons. Il est à craindre que cette liste ne soit pas complète, et que parmi les voyageurs des autres wa-

Ce n'est point à nous à chercher à qui il faut attribuer la responsabilité de cet horrible drame. Les tri-M. Armet de Lisle, substitut de M. le Procureur prononcer une sentence sévère. Je regrette bunaux en décideront Les morts au nombre de 22, ont été placés avec soin dans des wagons venus de Brighton. Les blessés ont été traités avec le plus grand soin par les médecins; aussitôt que cela a été possicomme accusé d'avoir, dans la nuit du 5 au 6 que de vous condamner à l'emprisonnement ble, les morts et les mourants ont é é portés à Brighton, où les malheureux qui avaient succombé furent placés sur des tables dans la bibliothèque de l'Administration pour y être reconnus. Les blessés furent t ansportés à l'hòpital du comte de Sussex. Les morts ont été reconverts de draps blancs; leurs vêtements ont été recherchés sous la direction de M. de Wite, chef constable de Brighton ; l'identité de plusieurs d'entre eux a été constatée par les papiers et les lettres que l'on a trouvés sur eux. Dès que l'accident fut connu à Brighton, il y produisit une profonde sensation; on ne savait à quel train le malheur était arrivé, et des centaines de personnes assiégeaient la station pour savoir si leurs amis étaient parmi les victi-

Pour tous les faits divers, A. LAYTOU.

BULLETIN COMPERCIAL.

Vins et spiritueux. - Si tous les viticulteurs s'accordent à dire que les vins de cette année seront de bonne qualité, il s'en faut qu'ils soient tous d'accord sur le rendement. Cependant la majorité parle d'une diminution assez notable produite en ces derniers temps, soit par les chaleurs excessives qui dessèchent la grappe, soit par les ravages de l'oïdium, comme cela paraît avoir lieu surtout dans le Bordelais. A Entrepôt et à Bercy, les vins du Centre sont bien tenus ainsi que ceux du Midi. Dans la Charente-Inférieure, les vins rouges, qui étaient tombés à 60 fr., se sont relevés à 70 et 80 fr. - L'alcool du Languedoc reste coté à 115 fr. hect. Les 3, 6 du Nord, que nous avons laissés de 90 à 91 fr. pour le disponible, sont maintenant cotés : disponible 87 fr.. courant du mois 87 fr., 4 derniers mois de 84 à 85 fr., et les (Industrie.) 4 premiers mois 83 fr.

FOIRE DE CAHORS. Marché aux grains. - Lundi, 2 septembre.

e mesure : être dans	Hectolitres exposés en vente.	Hectolitres vendus.	PRIX moyen de l'hectolitre.	POIDS moyen de l'hectolitre.	
Froment	923	142	25f 60	78 k. 240	
Maïs	142	43	14120	lies au s	

BRULLER THE BUILDING BE

BOURSE DE PARIS.

lanoilibnoa sel ana 4 sep	tembre.			dil	29100
Au comptant :	150 1 110	ve 3		To !	dala
3 pour 100	68	95	*	>	» 05
1 1/2 pour cent	98	55	08 × 8	>	» 20
Banque de France	2920	> 6	20	*	where's

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 31 août au 3 septembre 1861. Naissances.

1er septembre, Cellier (Marie). Viguié (François). Fourès (Marie). Verdier (Angélique). Estival (Lucie).

Mariages. Allias (Pierre-Etienne), et Fournié

(Marguerite).

Bonneville (François), 1 an.

Loubéjac Barthélemy , 82 ans. Quintail (Adèle), 5 mois. Bastide (Alexis-Antoine), 13 mois 1/2

Bobrowski (Jean), 49 ans.

AVIS
Le sieur SEVAL prévient ses clients qu'il vient d'établir un magasin de voitures toutes confectionnées, en tous genres, à deux et à quatre roues. - Il a en outre en magasin des Tilburys, Phaëtons, Dog-Karts, Voitures de famille d'occasion à de très bons prix. Ses travaux sont garantis pour un an. Grand assortiment de Selles, Harnais, Fouets et Cravaches, Lanternes riches et ordinaires, Caparacons Articles de voyage, Chapelières

de dame, Nécessaires, etc... Ses Magasins sont situés à Cahors, hôtel des Ambassadeurs.

Un Phaëton d'occasion à vendre, pour cause de départ.

BRASSERIE CENTRALE Magdelain, à Cahors.

BUDRLE BLANCHE

De toutes les Boissons en usage, la Bière est sans contredit une des plus hygiéniques. La médecine la prescrit souvent comme étant très salutaire. Mais la préparation de la Bière demande autant de soin que d'intelligence. Celle de M. Magdelain se recommande au Public par ses qualités réellement supérieures. — Sa Bière blanche surtout, qu'on ne connaissait pas encore à Cahors, est aussi rafraîchissante que tonique. Pendant l'été elle est préférable à la Bière brune. Les véritables connaisseurs la recherchent. — Nous ne saurions trop engager les consommateurs à l'adopter et à en propager l'usage dans notre département. C'est une boisson tonique et délicieuse à la fois. et le ronne de l'acteur de l'

MAGASIN DE NOUVEAUTÉS

F. LABIE a l'honneur de prévenir le public qu'il vient de transférer son magasin de nouveautés sur les Fossés, maison Vernet, ex-pharmacien. Voulant, autant que possible, vendre les marchandises, qui se trouvent dans son magasin, F. LABSE vient de leur faire subir un rabais considérable de 25 à 30 pour cent, au moins.

A LOUER

Un joli JARDIN avec maison d'agrément, cuisine, terrasse, citerne, pompe, Cave; très-bien planté, murs tapissés de vignes; poiriers en espaliers, situé enclos Se Claire, à Cahors. S'adresser à M. Bourdon, professeur au Lycée.

A LA VILLE DE CAHORS HABILLEMENS CONFECTIONNÉS

Le propriétaire-gerant : A. LATTON.